



Région 4 - Paroisse du Sud-Ouest Lausannois

CONVOCATION

**A L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE
QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 17 mars 2024
A L'ISSUE DU CULTE DE 10:00H. A ST.MARC
1 avenue de Sévery. 1004 Lausanne**

ORDRE DU JOUR

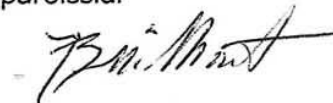
1. Accueil, personnes excusées, textes constitutifs à disposition, désignation des scrutateurs.
2. Mise aux voix, sans lecture¹ du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2023
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport de la Commission de gestion et des finances (CGF)
 - 3.3 Adoption des comptes et du rapport de la CGF
4. Rapport annuel 2023 du Conseil paroissial
5. Élections (législature 2024-2029)
 - 5.1 Bureau de l'Assemblée paroissiale
 - 5.2 Conseil paroissial
 - 5.3 Commission de gestion et des finances
 - 5.4 Délégués à la région (Assemblée régionale constitutive, Groupe de travail)
6. Informations du Conseil paroissial et des ministres
7. Nouvelles de la Région et du Synode
8. Communication du résultat des élections
9. Divers et propositions individuelles
10. Prière de clôture.

Lausanne, Prilly, Renens, le 1 mars 2024

Pour le bureau de l'Assemblée paroissial



Eric Beyeler



Jacques Brühlhart

¹ Le procès-verbal de la dernière assemblée (10.12.2023) est disponible lors des cultes des trois dimanches précédant l'Assemblée paroissiale ainsi qu'au secrétariat paroissial: désormais Av.de Sévery 3 1004 Lausanne)

² Les propositions individuelles doivent être transmises au Président de l'Assemblée par écrit, contrairement aux divers. Les décisions ne peuvent être prises que sur un Ordre du jour établi,